

Edito de M. le Maire - Frédéric DUPEY

Alors que j'écris ce premier édito, les obsèques de Monsieur Joseph Garreau viennent d'avoir lieu et je tenais à saluer la mémoire d'un habitant particulier du village. Il fut élu 3 fois par ses pairs pour conduire les affaires du village pendant 18 ans en tant que maire, de 1977 à 1995 et est à l'origine de nombreuses constructions, notamment du gymnase inauguré en 1983.

Les temps nous mettent à l'épreuve. Nous en arrivons (trop tard ?) à nous interroger sur notre modèle de vie, nos excès, nos exigences, nos intolérances. On prêche pour le respect de la nature mais toujours sans aller au bout de la logique en se l'appliquant à soi-même. On veut être respecté et écouté mais sans commencer à s'intéresser vraiment et écouter les autres, parfois ses propres voisins. J'ai espoir que Villeperdue, une communauté à taille familiale, puisse exacerber toutes les solidarités, toutes les bienveillances auxquelles nous aspirons tant au quotidien que face aux crises. On est bien à Villeperdue. Et nous avons goûté la chance d'y vivre avec une nouvelle saveur pendant que le pays entier vivait le confinement et un déconfinement quelque peu chaotique. Deux coups de chapeau particuliers : Nous avons apprécié les services de nos commerçants plus qu'hier ; A l'école le corps enseignant et les agents municipaux ont démontré un engagement indéfectible pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions. Les clés du village m'ont été transmises ce 26 mai 2020 par Roland Mariau, au terme choisi de quatre mandats de maire et deux mois d'Etat d'Urgence sanitaire. La nouvelle équipe est au travail pour 6 ans. Dans un contexte de liste unique et d'élections « covidées », aucun triomphalisme : tout en assumant les responsabilités et pouvoirs confiés démocratiquement au Conseil Municipal et à son maire, j'aspire par conviction à plus de démocratie participative. Il s'agira d'organiser des temps de dialogue utiles et préalables avec toutes les générations, qui permettront d'éclairer, enrichir et prioriser nos décisions.



Le 25 septembre prochain à 18h (Salle les albizzias), je vous propose une première « conférence-débat public » sur deux thèmes : l'insécurité routière et les nuisances de voisinage, à suivre de « concertations dans les quartiers » selon des conditions précisées dans le bulletin de participation (disponible également en mairie, sur facebook & www.villeperdue.fr).

Ensemble, donnons bon esprit à notre village !

FICHER PERSONNES « VULNERABLES »

Plan canicule, crise sanitaire ou grand froid, on peut vous aider à prendre soin de vous !



Vous pouvez demander votre inscription sur le « **fichier communal des personnes vulnérables** » ou inciter des personnes de votre entourage à ne plus hésiter à le faire si elles doivent faire l'objet d'une vigilance ou d'une aide particulière : le formulaire est disponible en mairie ou à télécharger sur le site www.villeperdue.fr.

AGENDA

Conseil municipal

28 août à 20h00

Salle les albizzias

Rentrée des classes

1er septembre à 9h00

Ecole côté mairie

Forum des associations

12 septembre à 10h00

Place du monument

1ère conférence/débat public

(Format participatif — Inscription conseillée)

25 septembre à 18H

Salle les albizzias

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ...



Xavier GAUTHIER
1er adjoint
Délégué aux ressources
humaines, affaires générales
et à la vie scolaire enfance
jeunesse



Magali MORIN
2ème adjointe
Déléguée au développe-
ment économique, à l'ac-
tion sociale, au sport et à
l'animation du territoire



Sylvain PLUMÉ
3ème adjoint
Délégué aux affaires tech-
niques, à la sécurité, au
développement durable et
au cadre de vie



Julien MARTIN
Conseiller délégué
à la communication



Anita RAVION
Conseillère déléguée
à la vie culturelle et inter-
générationnelle



François RISETTI
Conseiller délégué
à l'aménagement des es-
paces verts et à l'entretien
des voiries et des fossés



Michèle CHEUVRY



Isabelle ROY



Cécile ROY-BOUVELOUP



Olivier MESNARD



Christian RONDINEAU



Jean-Baptiste SAUVAGE



Marine THOMMEREL



Inès MARTINS

...ET DES COMMISSIONS COMMUNALES PAR CES NOUVEAUX ELUS...

Commission de gestion des ressources humaines et financières : gestion du personnel communal, préparation et élaboration des documents financiers de la commune, étude et suivi des contrats de prestations et d'assurances, analyse financière des projets avec gestion de la dette et des emprunts, examen des demandes de subvention des associations.

Commission des affaires scolaires, enfance et jeunesse : étude et proposition du budget scolaire, étude et suivi des demandes de l'équipe enseignante, questions en lien avec le périscolaire (cantine et garderie), actions jeunesse et petite enfance, participation au conseil d'école

Commission de la qualité de vie, de la solidarité et de l'action sociale : réflexions sur les actions à mener pour redynamiser la vie locale, attributions de créneaux d'occupation des salles communales aux associations, organisation d'événements et activités culturelles et sportives (par la commune exemple du banquet, par les associations), soutien et promotion des commerçants et entreprises de la commune, services au public (bibliothèque, Agence Postale Communale, gestion salles municipales), actions spécifiques en faveur des personnes en difficulté, examen des demandes de logement social, prévention nuisances de voisinage. Sur ce dernier point, M. le Maire insiste sur le fait qu'il est important d'être dans le dialogue pour désamorcer les conflits potentiels.

Commission travaux, cadre de vie et sécurité : travaux liés à la création et entretien des bâtiments communaux, travaux d'entretien voirie et fossés, éclairage public, sécurité routière et piétonne, accessibilité, lutte contre les nuisances sonores et environnementales (autoroute, voies ferrées...), espaces verts, fleurissement, biodiversité, urbanisme

Commission communication et démocratie participative : gestion, animation et développement des vecteurs de communication, réunions publiques thématiques et suivi, réflexion sur la création de nouvelles commissions ou comités

FAITES QU'« ÉTÉ » RIME AVEC « TRANQUILLITÉ »

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Rappel des horaires de tolérance pour effectuer des travaux de bricolage, entretien... générant des nuisances sonores :

☺ de 08h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h30
du lundi au vendredi

☺ de 09h00 à 12h00 et de
15h00 à 19h00 le samedi

☺ de 10h00 à 12h00
le dimanche et jours fériés.



La déchèterie de Sorigny



Depuis le 2 juin 2020, la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) a ouvert une nouvelle déchèterie sur la zone d'activités Iso-parc à Sorigny (Avenue Régis Ramage).

Son accès nécessite une carte différente de celle du SMICTOM, elle permet l'accès aux déchèteries de St-Branchs et Esvres également.

Vous pouvez en faire la demande via le site de la CCTVI

www.tourainevalleedelindre.fr

Ou appeler le 02 47 34 29 00

AFFAIRES SCOLAIRES

Une rentrée pas comme les autres !

C'est le mardi 1er septembre que les écoliers de Villeperdue se donneront rendez-vous dans la cour de l'école côté mairie dès 9h00 (affichage à venir).

UNE NOUVELLE DIRECTRICE : Bienvenue à **Chantal VANNIER** qui sera également l'enseignante d'une classe de Cours Moyens.

L'OUVERTURE D'UNE 6ÈME CLASSE : en effet, l'effectif attendu de 137 élèves conduit à l'ouverture d'une 6ème classe pour cette année. Celle-ci sera installée dans l'actuelle salle informatique coté Godinière qui n'est plus utilisée.

La répartition des classes, sous réserve de modifications, proposée par l'équipe enseignante est la suivante :

- ☺ Petite section : Mme ROCHE Stéphanie avec 23 élèves
- ☺ Moyenne et Grande section : Mme SOULAS Virginie avec 27 élèves
- ☺ CP-CE1 : M. GOSSAUME Josselin avec 21 élèves
- ☺ CE1-CE2 : Mme TRANCHANT Muriel avec 21 élèves
- ☺ CE2-CM1 : Mme BURGUY Caroline avec 21 élèves
- ☺ CM1-CM2 : Mme VANNIER Chantal avec 24 élèves (décharge administrative Mme PROUST Valérie)

UNE NOUVELLE ENSEIGNANTE : pas tout à fait nouvelle, puisqu'il s'agit de **Caroline BURGUY** qui enseigne depuis plusieurs années à Villeperdue le jour de décharge administrative de la directrice.

DE NOUVEAUX HORAIRES : cet effectif croissant nécessite l'organisation de 2 services à la restauration scolaire et donc une pause méridienne plus longue. Les horaires, en attente de validation par l'Education Nationale, seront les suivants :

- 🕒 Côté mairie : 8h50 jusqu'à 11h50 et 13h25 jusqu'à 16h25
- 🕒 Côté godinière : 8h40 jusqu'à 12h00 et 13h50 jusqu'à 16h30

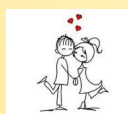


UN NOUVEAU BÂTIMENT SCOLAIRE EN COURS : les travaux du futur bâtiment ont repris courant mai, sa mise en fonction est prévue pour février 2021.

ETAT CIVIL - 1ER SEMESTRE 2020

Bienvenue à ...

- 👶 **Léna-Rose** COMMANCAIS née le 8 février
- 👶 **Nolan** ROY né le 9 février
- 👶 **Kais** TOUFIQ né le 4 juin
- 👶 **Léna** FRESNEAU née le 04 août 2020



Ils se sont dit « OUI »

Le 29 février **Françoise DURAND** et **Régis BESSON**

En mémoire de ...

- **Pascale PICAULT** (née LEYGUES) décédée le 16 janvier
- **Renée RUZÉ** (née NORMAND) décédée le 18 janvier
- **Jean-Pierre GRATTEAU** le 13 juillet
- **Joseph GARREAU** le 2 août



QUI NE CONNAIT PAS ENCORE LES INTROUVABLES ?

Ce club de roller mythique où la bonne ambiance et la franche rigolade sont de mise !



D'abord quelques chiffres :

37260, c'est le code postal de Villeperdue, village dans lequel s'éclatent les adhérents.

2015, c'est l'année de création du club.

3, ce sont les personnalités du village qui ont créé le club (Cédric et Stéphanie Arnaud & Aurélie Frédureau).

13, c'est le nombre d'abonnés au lancement du club.

80, ce sont les adhérents adultes et enfants qui pratiquent aujourd'hui le roller freeride, roller hockey, roller dance ou qui viennent pour apprendre le roller.

Le club participe aujourd'hui à plusieurs compétitions, le championnat régional pour enfants, le championnat Nouvelle Aquitaine coté adultes, dont plusieurs tournois se déroulent dans la salle polyvalente du village.

Venez découvrir et apprendre les joies de la glisse, sensation de liberté à cette école de roller. Vous pouvez également venir pour vous amuser et danser en chorégraphie avec le roller dance ou apprendre à slalomer, sauter avec le freeride.

Pour plus d'information, nous vous encourageons à venir les rencontrer lors du **forum des associations**

le 12 septembre 2020 à Villeperdue !



ZOOM SUR ...

VOTRE BOULANGERIE FACE AU CONFINEMENT

Pendant la période de confinement la boulangerie « AU PAIN PERDU » a fait preuve d'un bel esprit de service et de lien social.



Au-delà du réconfort qu'a pu nous apporter le maintien de l'ouverture de la boulangerie du village, Mme Maréchal a pris l'initiative de proposer en distribution des attestations de déplacement en lien avec la Mairie qui devait garder son accueil fermé et même d'assurer la vente de timbres.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons connaître son point de vue au travers de cette interview flash :

« Après 6 mois de fermeture, la boulangerie rouvrait ses portes le 22 février. Les clients étaient au rendez-vous. Le coronavirus faisait déjà parler de lui mais nous étions loin de nous douter qu'un confinement total allait avoir lieu. Ce mardi 17 mars, la boule au ventre, quelques changements venaient d'avoir lieu :

- * Ouverture de 7h00 à 12h30 (fermeture l'après-midi pour éviter une trop longue amplitude horaire)
- * Mise en place d'un rideau (en papier transparent) pour éviter un contact direct entre les clients et nous
- * Accès restreint au magasin (1 personne à la fois)
- * Désinfection de la surface de vente toutes les heures
- * Désinfection des mains après chaque client
- * Paiement sans contact privilégié (pour éviter le contact avec la monnaie)
- * Vente de masques
- * Vente de beurre, de lait, de fromage

Nous étions 3 commerces ouverts et nous avons fait en sorte que la population trouve ce dont elle avait besoin tout en restant dans le village.

Cette période nous aura fait connaître de nouveaux habitants.

Le 11 mai restera une date que personne n'oubliera. Nous avons repris nos horaires et depuis quelques jours le masque est obligatoire.

Nous avons fait en sorte de prendre toutes les précautions pour que le virus ne passe pas par la boulangerie.

Merci à tous ».

VILLEPERDUE

FORUM ASSOS

Cet événement, qui marque le début de la saison, est l'occasion de faire découvrir les activités des nombreuses associations de Villeperdue à l'ensemble des habitants, quel que soit l'âge.

Vous souhaitez prendre soin de votre corps et de votre esprit ?

N'hésitez plus, venez rencontrer les représentants des associations :



C'est la rentrée, venez découvrir les sports et loisirs disponibles à votre porte !!

- * de Football (le SCV)
- * de Badminton
- * de Gym (AGV baby ou adulte)
- * de Roller-Hockey (Les Introuvables)
- * de Chasse
- * du bien vivre avec la Nature (Le Jardin de demain)
- * Equi-Libre 37
- * des aînés (Club de l'Age d'Or)
- * des ados (l'Accueil ados)
- * des tous petits (Les Fripons)
- * des parents d'élèves (APE)
- * d'animation (Le Réveil de Villeperdue)
- * du Ball Trap (Club Villeperdue)

Participez avec elles à l'animation de notre village, venez nombreux !

COVID-19

Le port du masque devient obligatoire dans les lieux publics clos à partir du 20 juillet



COVID-19

Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics clos.

Cette obligation s'applique à tous, sans exception, à partir de 11 ans.

Chacun doit donc porter un masque

s'il se rend dans un **commerce de Villeperdue ou à la Mairie**, par exemple.

Le masque doit être propre et couvrir le nez, la bouche et le menton.

Respectons-nous, protégeons-nous !